

Compte rendu Etude et recherche – 19/11/2024

Présents		
Jean-Pierre BERTHON (Directeur Territoire AJD Creuse) Delphine BONNET (Agent chargé de la cellule de recueil de l'information préoccupante/Commissions Enfance en Danger (CED)) Jessica BOURGEOIS (Educatrice Pôle enfance – UTAS de La Souterraine) Muriel CHEVILLION (Assistant socio-éducatif enfance famille) Sophie COUTURIER (Responsable Assistants familiaux)	Cécile DAUDONNET (Directrice DEFJ) Magalie DUPONT (Agent administratif chargé de la basothèque et de la gestion des mesures judiciaires) Estelle GOIX (Responsable ODPE 23) Françoise LAPORTE (Directrice CDEF). Julie LATHIERE (Psychologue Pôle enfance – UTAS Guéret) Vincent LUCANTIS (Assistant social pôle enfance – UTAS de Guéret)	Stéphane MAISONNEUVE (Référént d'insertion scolarité MDPH) Valérie NEKAZ (Educatrice spécialisée - Cellule Information Préoccupante) Sandra PECYNY (Travailleur social Information préoccupante) Sabine PEYROUX (Chef de service UTAS de Guéret) Karine PEYROUX (CHS La Valette) Agnès ROCHE (Chargée de Conseil et de Développement CAF de la Creuse) Laurent VISTE (Chef de service ASE)
Excusés		
Carole BEUZE (Agent administratif chargé de la cellule comptable) Laurence CHEVREUX (Vice-Présidente chargée de l'enfance, de la famille et de la santé)		
Date prévisionnelle de la prochaine réunion		
Planning à définir pour 2025		

Résumé :

Trois points ont été abordés lors de ce groupe de travail : méthodologie de collecte des données, données actualisées au 31/10/2024, poursuite de l'étude sur les trajectoires des enfants avec une double vulnérabilité

Point n°1 : Méthodologie de collecte des données

Le nombre important d'indicateurs de suivi et d'évaluation, pour la réalisation des rapports d'activités des années précédentes, complexifiait l'analyse des données, ne garantissant pas l'observation du parcours des enfants en protection de l'enfance sur du long terme.

De nouveaux indicateurs ont donc été redéfinis et ont été classés par grandes thématiques pour permettre de croiser les données entre elles. Les données ont été reprises sur les 3 dernières années (2021-2022-2023) pour chaque indicateur.

Pour les chiffres de l'ASE, les données sont issues de l'application SOLIS, les tableaux de suivi internes permettent, si besoin, de compléter les requêtes. Suite au déploiement de l'application HORUS, les données PMI ont pu être intégrées dans le rapport d'activité 2023. Toutefois, ces chiffres sont à prendre avec précaution (déploiement progressif en cours d'année). Certaines données des acteurs clés de la protection de l'enfance ont pu aussi être intégrées dans le rapport d'activité 2023.

Point n°2 : Données actualisées au 31/10/2024

En 2024, la diminution du nombre de mesures administratives et judiciaires (hormis pour les MNA) se poursuit. Le nombre d'Informations préoccupantes et de signalements directs auprès du procureur continuent à fortement augmenter pour 2024, respectivement +21% et +22%, sur la même période entre 2023 et 2024. Il serait intéressant dans ces chiffres, de différencier les enfants non connus, au moment de l'Information Préoccupante entrante, et ceux ayant déjà une mesure administrative ou judiciaire à l'ASE, faisant l'objet d'une IP par la suite.

Point n°3 : Poursuite de l'étude sur les trajectoires des enfants avec une double vulnérabilité

Les résultats de l'étude réalisée sur les trajectoires d'enfants placés judiciairement ont permis de distinguer trois types d'enfants qui agissent différemment au sein de leurs trajectoires : les enfants «résilients», les enfants «rebelles» et les enfants «instables».

Dans cette étude, les enfants en situation de handicap représentaient 20% de l'échantillon, soit 14 enfants (6 filles et 8 garçons). On retrouve chez ces enfants les caractéristiques des trois types d'enfants acteurs. L'étude a montré qu'il pourrait être intéressant de travailler spécifiquement sur les trajectoires de ces enfants, afin de comprendre comment leurs environnements influent sur leurs handicaps.

Des constats/questionnements sont partagés par le groupe de travail :

- ▶ Hausse du nombre d'enfants avec des troubles du comportement (langage, attention), pouvant être induits par le contexte familial ;
- ▶ Des enfants dont les troubles sont détectés, très jeunes, avec des sollicitations de plus en plus importantes du milieu scolaire et périscolaire. Au CDEF, 2 enfants, âgés à peine de 9 ans sont quasi déscolarisés. Mais qu'entend-on par trouble ? Quels sont les éléments déclencheurs et leurs répercussions ? Autant de concepts à bien définir s'il y a étude sur les trajectoires des enfants avec une double vulnérabilité ;
- ▶ Sur la question de l'entrée dans le champ du handicap, est-ce que les enfants suivis à l'ASE disposent-ils déjà d'un accompagnement MDPH ? Il serait aussi intéressant de disposer d'éléments sur le contexte familial : est-ce que les parents des enfants suivis à l'ASE sont-ils eux-mêmes porteurs de handicap ? ;
- ▶ Manque de places dans les dispositifs d'accompagnement de l'enfant au sein des institutions spécialisées, empilement des dispositifs et multiplicité des acteurs, fort turn-over des intervenants dans les dispositifs.

Si une prochaine étude est mise en place, il convient d'affiner la problématique et nos attentes sur le parcours institutionnel des enfants avec double vulnérabilité, la méthodologie : recueil des données, travail sur les situations en temps réel ?, les finalités recherchées : au regard des besoins spécifiques d'un enfant en situation de handicap ? Sur l'adaptation des modes d'accueil ? sur la prévention précoce ? Soutien à la parentalité ?

Le groupe de travail propose donc :

- 1^{er} temps : établir un état des lieux sur le nombre exact d'enfants en situation de handicap bénéficiant de l'aide sociale à l'enfance via les données MDPH / ASE et croiser les données avec les tendances nationales sur le handicap ; des contraintes de planning sont à prendre en compte pour la responsable ODPE (organisation de la conférence) et pour le référent MDPH, à partir du 01/03.
- 2^{ème} temps : caler un temps de visio-conférence avec le département de la Vendée qui a réalisé une étude sur « Enfants en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance : décryptage des prises en charge et des enjeux de parcours » (étude ci-jointe).

D'autres champs d'études sont possibles : quels sont les raisons de la baisse des placements judiciaires (diminution du nombre d'arrivants en Creuse ? Prise de décision du juge des enfants, maillage territorial permettant un repérage en amont) permettant de réfléchir à la pérennité des structures.